



Comité de coordination des services pharmaceutiques de 1^{ère} ligne du CEMTL

Projet ou Approuvé

Nom des personnes	Présent	Absent
Gehane Mikhaïl – Pharmacienne propriétaire Secteur St-Léonard-St-Michel	✓	
Jean-François Morin – Pharmacien propriétaire Secteur Lucille-Teasdale	✓	
Jude Goulet – Chef pharmacien - CIUSSSS EMTL	✓	
Karine Roy - Coordinatrice clinico-administratif DSI - Gestionnaire responsable de la mise en place de la 1 ^{ère} ligne - CIUSSSS EMTL	✓	
Marie-Ève Infante – Agente d'information DRHCAJ	✓	
Marie-Pascale Beaulieu – Pharmacienne propriétaire Secteur St-Léonard-St-Michel		✓
Nancy Szilbereisz – Infirmière prévention clinique Équipe pratiques préventives et d'équité en santé CIUSSSS EMTL	✓	
Nathalie Rochon - Coordinatrice intérimaire de Santé publique		✓
Noha Bestawros – Pharmacienne propriétaire Secteur Pointe-de-l'Île	✓	
Pierre-Jean Cyr – Pharmacien propriétaire Secteur Lucille-Teasdale		✓
Philippe Bouchard – Pharmacien Accès - CIUSSSS EMTL		✓
Richard Coudé – Pharmacien propriétaire Secteur Lucille-Teasdale	✓	
Rocky Zomparelli – Pharmacien propriétaire Secteur St-Léonard-St-Michel		✓
Sarah Amghar – Pharmacienne CRI Maisonneuve	✓	
Van Nguyen – Pharmacien propriétaire Secteur Pointe-de-l'Île		✓
Invitée : Isabelle Gaudet – Agente d'information WEB - DRHCAJ	✓	

Réunion tenue le : 12 juin 2018

Heure : 10 h 00 à 12 h 00

Lieu : IUSMM, Pavillon Bédard

2^e étage, porte BE-222-05, aile 222

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre et acceptation de l'ordre du jour
2. Ordonnances collectives et cibles thérapeutiques
3. Formation Table locale
4. Zone WEB
5. Dossier Naloxone
6. Document de communication
7. Objectifs 2018-2019
8. Varia

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions
1.	Ouverture de la rencontre et acception de l'ordre du jour	<p>La rencontre débute à 10h10.</p> <p>Ajout au point 7 Varia :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournitures urinaires
2.	Ordonnances collectives et cibles thérapeutiques	<p>Confirmation que quatre (4) OC étudiées antérieurement sont approuvées et déposées sur le site du CIUSSSS EMTL. Il est à noter que dorénavant toutes les nouvelles OC ne comporteront plus de signatures. Deux (2) autres sont en lien avec INESSS.</p> <p>Les membres du comité parcourent la liste des OC approuvées, OC/OIP en processus d'approbation, OC en processus de révision et les OC à éliminer et/ou conserver transmise par Jude Goulet.</p> <p>Divers protocoles (diabète, hypertension, anticoagulothérapie, etc.) seront discutés en septembre.</p> <p>Quatre (4) autres OC sont présentement en processus d'approbation. Leur disponibilité est prévue pour septembre 2018. Une note de service est à prévoir et à diffuser pour informer de leurs mises en vigueur.</p> <p>*** OIP - pour cibles thérapeutiques des médecins à l'urgence</p> <p>⇒ Lien à faire avec le centre d'expertise des maladies chroniques</p> <p>Les coordonnées d'une personne ressource serait souhaitable d'ici l'approbation des OC pour répondre aux questionnements des pharmaciens communautaires sur la mise en vigueur de leurs applications.</p> <p><u>Liste des OC à conserver suite à la Loi 41 et/ou droits autorisés aux infirmières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Initiation d'un antiviral contre l'herpès labial • Ajustement du traitement pharmacologique d'un patient asthmatique en cas d'aggravation aiguë • Ajustement du traitement pharmacologique d'un patient asthmatique en cas de perte de maîtrise • Initier un traitement sur l'oxyurose <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Lien à faire avec le milieu scolaire • Prévention de l'ostéoporose chez les patients de 50 ans et plus <p>Quatre (4) autres OC sont à éliminer car déjà révisées par le CIUSSSS.</p>
3.	Formation Table locale	<p><u>Automne 2018</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Date : 23 octobre 2018 de 9h00 à 12h00 • Lieu : IUSMM – numéro de salle à préciser <p>Sujets : Développement du contenu du site WEB « Zone pharmaciens communautaires » Ordonnances collectives (Champix, Protocoles déjà approuvés) GMF – GMF-R¹</p> <p><u>Hiver 2019</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Date, heure et lieu à préciser <p>Sujets : Asthme (MPOC) Drogues de rue (Naloxone)</p>

¹ Groupe de médecine de famille réseau

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions
4.	Zone WEB	<p>Survol de l'Intranet du CSSS LT pour vérifier la pertinence de l'information déjà présente à maintenir, à améliorer et/ou à ajouter.</p> <p>Section « Zone pharmaciens communautaires » à créer dans l'EXTRANET avec code d'accès sécurisé. Les éléments souhaités lors de la connexion sont à définir. Le contenu sera modulé aux besoins par sections. Zone WEB sera rattaché à l'Intranet car la présence de contributeur de contenu dans le CIUSSSS facilite l'intégration.</p> <p>Il faut définir les priorités, il faut décider de la disposition des documents.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ordonnances collectives <ul style="list-style-type: none"> Supprimer les OC périmées versus Loi 41 (nouvelles OC désormais déposées sans aucune signature). Créer un tableau répertoriant la liste des OC/Protocoles et autres documents pertinents (identifier au besoin le nom de l'installation source) • Nouveautés <ul style="list-style-type: none"> Nommer un contributeur pour la gestion interne de la section (dépôt de nouveaux documents incluant des avis à faire suivre aux membres pour les aviser des nouveautés, délai d'archivage) Connaître le responsable de la gestion du site WEB • Nouvelles du CIUSSSS • Formations continues • Maladies chroniques - Accès SIRSAU - Accès CAMSI • Guide de trajectoires (suggéré par Isabelle Gaudet) • GMF – GMF-R - CLSC <ul style="list-style-type: none"> * Liste complète des installations du CIUSSSS EMTL par discipline, services offerts, documentation, feuillets, publications, formulaires de liaison, guides pré-examen et suivis, personnes ressources et références * Immigration • Compte rendu des réunions et liste des membres <p>Date de finalisation du dossier à finaliser – possiblement à l'automne. Pourrait être présenté à la formation continue de septembre/octobre. Planifier et permettre l'accès à une présentation WEBINAIRE sur la manière de naviguer dans la « Zone pharmaciens communautaires »</p>
5.	Dossier Naloxone	<p>En avril, le MSSS a demandé à la Santé publique et aux hôpitaux d'identifier les organismes communautaires qui desservent la Naloxone spécifiquement pour la clientèle qui ne fréquentent pas les pharmacies communautaires dans le but d'éviter le bris de service à ces consommateurs.</p> <p>Les 15 organismes communautaires du territoire ont été partagés par nos centres hospitaliers. Des trousse injectables ou intra-nasales leur ont été fournies. Ils ont été conscientisés au fait que ces trousse doivent être distribuées uniquement à ce type de consommateurs.</p>
6.	Objectifs 2018-2019	<p>Le document de communication élaboré par Martin Franco est sur le point d'être finalisé. Il sera transmis à Richard Coudé pour publication.</p>

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions
		<p>Les objectifs 2018-2019 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ordonnances collectives en vigueur sur le territoire • Mise en place de l'Extranet • Maintien de 3 formations continues • Inventaire des pharmacies du territoire (3 CSSS) • Inventaire des pharmaciens GMF • Prescription pour immunisation spécifique • Règlements de régie interne (document remis pour étude et discussion à l'automne 2018)
7.	Varia	<p><u>Fournitures urinaires</u> Il s'agit d'une subvention gouvernementale alloué aux porteurs de sonde urinaire. Ceux-ci doivent absolument consulter un professionnel de la santé pour le renouvellement de leur subvention (remboursement des frais). Plutôt que de se présenter dans un CLSC, l'utilisateur pourrait-il voir le pharmacien pour l'attestation de son besoin. Ce processus permettrait d'améliorer l'efficacité dans le système de santé. Le document est transmis à Richard Coudé pour étude. Le dossier est à suivre.</p> <p><u>Honoraires professionnels</u> Des formulaires personnalisés seront désormais imprimés et signés sur place à chaque réunion et envoyés par la suite au service de la comptabilité.</p>